

APPEL À CONTRIBUTION

Le Comité de Lecture de *Psychologie & Éducation* invite ses lecteurs à envoyer des écrits : nombreuses sont les recherches, les expériences de terrain, les études de cas, les projets... qui mériteraient d'être connus et diffusés.

Vous pouvez solliciter l'avis du Comité de Lecture en adressant vos articles et projets à l'adresse suivante :

comite-lecture@afpen.fr
Ou
Catherine.Metifeu@wanadoo.fr

à vos plumes !

Psychologie
&
Éducation

2010 – 3



Association Française des Psychologues
de l'Éducation Nationale

SOMMAIRE

Éditorial	7
PEILLE FRANÇOISE - La condition d'être enfant adopté. Que dire et comment le dire ?	9
ROMAN PASCAL - L'adoption à l'étranger : une adoption spécifique ou l'appropriation de la différence	27
DERET JACQUELINE - Y-a-t-il une clinique de l'abandon ?	45
CARAYON ANNETTE & DELANNOY CÉCILE - Besoin de savoir, désir de savoir, refus de savoir chez les enfants adoptés	59
DOURIS MARIE - La filiation à l'épreuve de l'adoption	71
Livres et Revues	79

ÉDITORIAL

Dans ce numéro thématique, nous avons souhaité donner une suite écrite à une journée de travail organisée en région. Nous avons composé ce numéro en sollicitant à la fois les intervenants à la journée AFPEN 69 à Lyon en juin 2009 organisée sur la problématique particulière de l'adoption à l'étranger et aussi d'autres auteurs.

D'abord, **Françoise Peille** tisse la toile des questions autour de trames multiples : la quête des origines et le roman familial, l'abandon, la construction du lien enfant parents adoptifs, sans oublier l'« *épineuse* » question de la transmission des éléments du dossier de l'enfant. Cette dernière doit se réaliser avec un réel accompagnement par les professionnels. Ce passage administratif nécessite un étayage psychique pour permettre une élaboration propre à chaque protagoniste de l'adoption : parent et enfant.

Puis, c'est la question du passage qu'a choisi de travailler tout particulièrement **Pascal Roman**. L'adoption d'un enfant est marquée à la fois par le passage d'une famille à l'autre et d'une culture à une autre, d'autant plus lorsque l'enfant vient d'un autre pays, d'un autre continent. Autour de ce que Pascal Roman nomme « *l'assignation culturelle à la différence* » se nouent toutes les questions relatives aux processus d'identification, de filiation et d'affiliation. A travers deux exemples cliniques, nous suivons comment le travail avec la famille va s'opérer autour des questions de l'idéalisation et de la désidérialisation pour permettre l'accès à l'ambivalence des sentiments.

Dans un troisième temps, **Jacqueline Dheret** nous propose une pensée plus spécifique autour de la problématique de l'abandon. La notion de trouble de l'attachement qui fait référence actuellement pour penser l'adoption est ici mise en débat. C'est par le travail psychique engagé que le sujet se construit une fiction des origines apte à le soutenir dans la vie. A travers des vignettes cliniques, Jacqueline Dheret souligne l'importance première de l'identité du sujet. Le « *Qui je suis ?* » reste pour tout enfant adopté ou non, la question primordiale et met en second plan le « *D'où je viens ?* » Le psychanalyste, dans son écoute, soutient le désir de savoir sans le transformer en obligation de savoir.

A sa suite, **Annette Carayon** et **Cécile Delannoy** interrogent sur le rapport au savoir des enfants adoptés, ceci spécialement en lien avec l'échec scolaire. L'étude, faite en 2003, montre la diversité des symptômes et ouvre une interrogation sur les mécanismes de défense à l'œuvre chez les enfants adoptés dans leurs difficultés scolaires. à travers la spécificité de cette problématique, c'est l'enfant-élève, et sa capacité à

donner du sens à ses apprentissages en fonction de sa dynamique personnelle, qui est observé.

Dans le dernier article, **Marie Douris**, juriste, nous éclaire sur les deux formes actuelles de filiation, soit celle fondée sur la procréation, soit celle s'appuyant sur le lien électif ou adoptif. L'évolution législative de ce dernier se crée peu à peu à travers les questions nombreuses issues du maillage entre lien biologique et lien électif. Une véritable autonomie juridique de l'adoption se dessine peu à peu, et se construit dans le véritable intérêt de l'enfant adopté.

Lorsque vous aurez pris connaissance de ces cinq articles riches de leurs différences et complémentarités, nous vous invitons à poursuivre votre recherche à travers cinq ouvrages dont vous trouverez les notes de lecture correspondantes à la fin de la revue. Là aussi une ouverture multiple entre données objectives, questionnement sur la construction du lien adopté-adoptants, étayage à donner aux familles adoptives, souffrance de la séparation et engagement dans la distance.

Nous vous souhaitons de belles lectures et un très bon début d'année scolaire.

Le Comité de lecture